

Rapport d'activité 2025



ÉDITO

“

Ecominéro confirme la viabilité de son modèle et démontre sa capacité à transformer les pratiques d'une filière entière.



François Demeure
dit Latte,
Directeur Général
d'Ecominéro

L'année 2025 a été une année dense, exigeante et profondément encourageante.

En trois ans de déploiement de la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de la construction pour le bâtiment), **Ecominéro confirme la viabilité de son modèle et démontre sa capacité à transformer les pratiques d'une filière entière.**

Les objectifs fixés dans le cadre du cahier des charges actuel ont été atteints, et pour certains dépassés. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **13,6 millions** de tonnes de déchets inertes collectées et recyclées, plus de **4 200** points de reprise couvrant **90 %** de la population française et, depuis le 1^{er} janvier 2025, la gratuité totale de la reprise des déchets inertes triés pour tous les professionnels et les particuliers. Derrière ces résultats, il y a des femmes et des hommes, opérateurs, producteurs, artisans, élus, chercheurs... qui s'engagent chaque jour **pour que le déchet du bâtiment ne soit plus considéré comme un simple déchet, mais bien comme une ressource.**

Notre rôle est de les accompagner, de les outiller, de leur ouvrir des perspectives.

C'est ce que nous avons fait en 2025, notamment en développant les actions en faveur du réemploi, en accompagnant les producteurs dans leurs démarches d'éco-conception, en soutenant l'innovation, en diffusant la connaissance technique et scientifique. **Ecominéro a affirmé son rôle d'accélérateur de la transformation du secteur.**

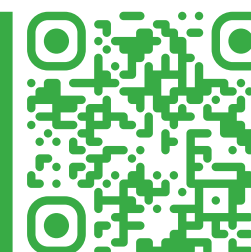
2026 s'ouvrira sur un contexte nouveau : la refonte du cadre réglementaire de la REP PMCB est engagée, et un nouvel agrément est annoncé par les pouvoirs publics pour le 1^{er} janvier 2027.

Nous abordons cette nouvelle séquence avec lucidité et sérénité. Cette évolution devra **renforcer la pertinence de notre action et soutenir nos ambitions** : consolider les acquis, accroître l'intégration des matériaux recyclés, approfondir notre ancrage territorial et préserver l'équité d'accès aux sites de recyclage pour tous les acteurs de la filière.

La transition circulaire du secteur du bâtiment se construit, chantier après chantier, territoire après territoire, acteur après acteur.

C'est ce travail collectif, patient et concret, qu'Ecominéro s'engage à poursuivre en 2026.

Scannez pour
découvrir
le rapport
d'activité
en 90 secondes



SOMMAIRE



- 06 Les faits marquants 2025
- 08 Une gestion transparente

UNIR

- 26 Ecominéro à la rencontre de toutes les parties prenantes
- 30 Zoom sur Pollutec 2025
- 32 Ecominéro, le choix audacieux d'être société à mission

24



10

AGIR

- 12 Ce qu'il faut retenir de l'année 2025
- 14 Zoom sur la campagne « Les vœux de gravats »
- 16 Ambition 2026 : accélérer la transition circulaire et durable de la filière minérale
- 20 Les audits pour garantir une REP Bâtiment plus juste et transparente



38

BÂTIR

- 40 Osez le réemploi des matériaux de construction!
- 44 Zoom sur les chantiers Immobilière 3F soutenus par Ecominéro
- 46 Soutenir l'éco-conception pour une filière circulaire
- 50 Les éco-modulations pour favoriser l'éco-conception



LES FAITS MARQUANTS

2025



Janvier

Prise en charge financière à **100 %** pour la reprise des déchets inertes triés du bâtiment (contre 80 % en 2024)



Février

Reconduction des **4 appels à projets réemploi** pour la seconde année

Lancement de la **2^e édition du Tour de France Ecominéro** en Centre-Val de Loire



Avril

Publication d'un **guide** sur les bonnes pratiques en matière d'**éco-conception** et élaboration de plans sectoriels de prévention des déchets et d'éco-conception



Mai

2 ans de déploiement opérationnel de la REP PMCB : **16,3 millions** de tonnes de déchets recyclés grâce aux **4 200 points** de reprise affiliés au réseau Ecominéro, de mai 2023 à mai 2025



Octobre

Conclusions des discussions de l'OCAB



Juin

Décisions ministérielles d'ouvrir les discussions pour la refonte de la REP PMCB

Première concertation de l'OCAB (Organisme coordonnateur agréé pour le bâtiment) pour la refonte de la REP PMCB

Novembre

2^e édition de REinventons, l'événement Ecominéro consacré à l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment



Décembre

Lancement de la campagne « Les vœux de gravats » pour sensibiliser sur la **recyclabilité des déchets inertes du bâtiment**

13,6 millions de tonnes de déchets inertes **collectés et recyclés** sur l'année 2025 par le réseau Ecominéro (1^{er} janvier au 31 décembre)



2025

UNE GESTION TRANSPARENTE

Pour collecter et recycler les produits et matériaux de construction en fin de vie, Ecominéro soutient et finance le traitement des déchets par les opérateurs affiliés à son réseau.

SUR LES ÉCO-CONTRIBUTIONS

Les éco-contributions servent à financer les points de collecte affiliés au réseau Ecominéro, qui accueillent et traitent les déchets inertes issus du secteur du bâtiment.

- En 2025, Ecominéro a perçu 82,3 millions d'euros pour 136,2 millions de tonnes de produits et matériaux mis sur le marché
- Le béton et le granulat représentent plus de 87 % des volumes déclarés en 2025
- Tous produits confondus, le barème moyen est de 0,60 €/tonne

SUR LES SOUTIENS AUX OPÉRATEURS DE DÉCHETS AFFILIÉS À ECOMINERO

Le barème proposé par Ecominéro vise à se rapprocher au plus près du fonctionnement réel de la filière.

- En 2025, Ecominéro a financé les opérateurs de déchets de son réseau à hauteur de 109,3 millions d'euros
- Cela représente plus de 13 millions de tonnes de déchets valorisées et recyclées
- Tous produits et sites confondus, le montant du soutien moyen est de 8 €/tonne

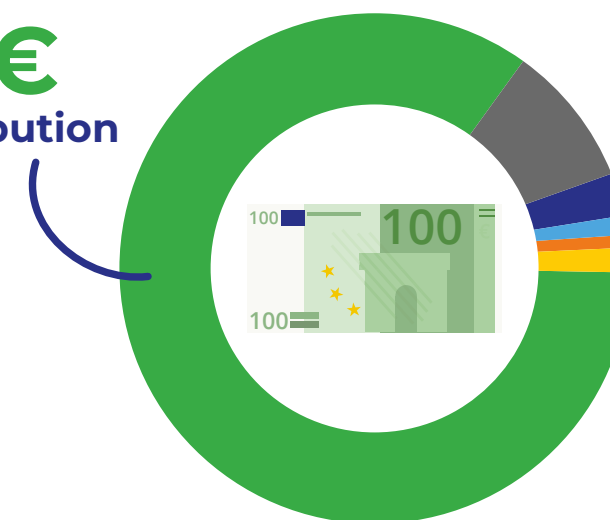
ZOOM
SUR

L'ÉCO-CONTRIBUTION

Chaque euro collecté par Ecominéro via l'éco-contribution est destiné à la gestion des déchets inertes du bâtiment et au soutien de l'accélération de l'économie circulaire au sein de la filière, notamment au travers du réemploi et de l'innovation.

Alors, concrètement, l'éco-contribution à quoi ça sert ? Sur une base de 100 € d'éco-contribution collectés, son utilisation est destinée au financement des éléments indiqués ci-dessous.

Pour
100 €
d'éco-contribution



85 €
Recyclage et valorisation des déchets
(tous canaux de collecte confondus)

3 €
Réemploi

1 €
Innovation et éco-conception

9 €
Frais de fonctionnement

1 €
Communication et actions
de sensibilisation

1 €
Redevances réglementaires,
notamment ADEME et pouvoirs publics

AGIR

BR CA VA



Ce qu'il faut retenir de l'année 2025

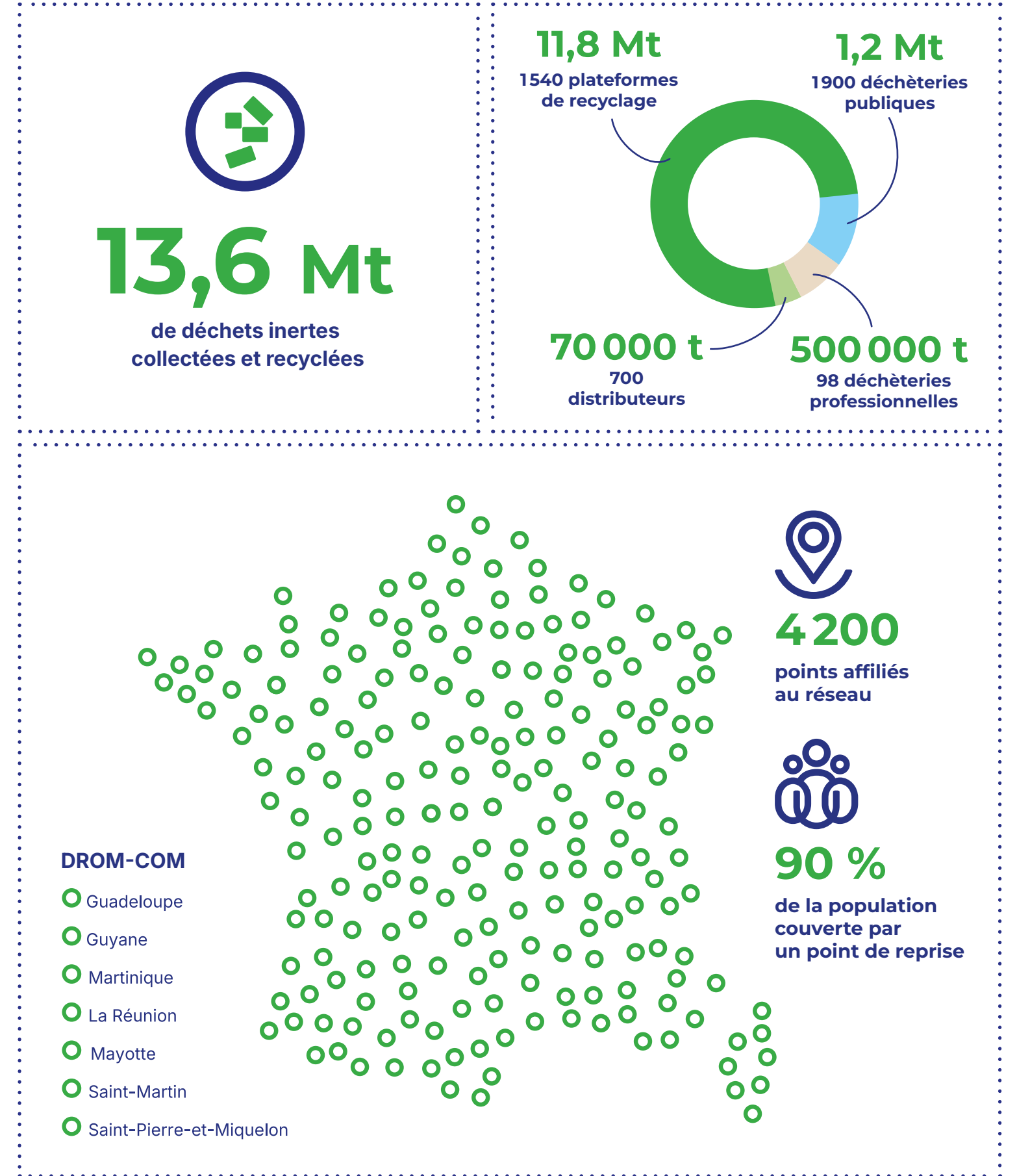
L'année 2025 marque une étape clé dans le déploiement de la REP PMCB : après une première phase structurante sur le plan opérationnel, avec la constitution d'un maillage de points de reprise, Ecominéro confirme son rôle d'accélérateur de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment, avec notamment la mise en œuvre de la gratuité de la reprise des déchets inertes triés du bâtiment.



La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière a permis d'atteindre les objectifs, et le secteur tend vers une transformation durable et vertueuse.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les professionnels et les particuliers peuvent déposer leurs déchets inertes triés sans reste à charge, les opérateurs **étant soutenus financièrement à 100 % par Ecominéro** (vs 50 % en 2023 et 80 % en 2024). Cette nouvelle étape constitue un levier déterminant pour répondre au cahier des charges.

En 2025, **13,6 millions de tonnes de déchets inertes** ont ainsi été collectées et recyclées. Cette performance s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés. Cette dynamique repose notamment sur un réseau désormais pleinement opérationnel et stabilisé. Ecominéro compte plus de **3 000 adhérents** pour les PMCB de catégorie 1 et **4 200 points** de reprise répartis sur l'ensemble du territoire. Ce maillage dense garantit une solution de proximité aux détenteurs de déchets inertes puisqu'il couvre à ce jour **90 % de la population française**.



**ZOOM
SUR**

La campagne « Les vœux de gravats »

Après une première campagne de Noël, en décembre 2024, pour annoncer la gratuité de la reprise des déchets inertes triés, Ecominéro institutionnalise ce rendez-vous annuel avec une deuxième campagne, en décembre 2025.

La campagne, intitulée « Les vœux de gravats », sensibilise sur les dépôts sauvages de manière décalée. Ecominéro donne la parole aux déchets inertes du bâtiment, avec en vedette Pierre le parpaing, Walter le WC et Véronique la brique, qui formulent leurs vœux au Père Noël : celui d'une seconde vie possible grâce au réseau de points de reprise Ecominéro.

Une campagne ludique pour sensibiliser sur un enjeu réel, avec une signature claire qui interpelle : « Vos gravats ont de la ressource. »



Plus d'infos

Campagne print



Questions à



Ludovic Pero,
Directeur Affaires
publiques et
Communication
corporate chez
Heidelberg Materials
France

Quel est, selon vous, le rôle d'un groupe de travail Communication Ecominéro réunissant des acteurs de la filière minérale ?

Le groupe de travail Communication a vocation à rassembler une diversité d'acteurs en termes de taille et de positionnement dans la chaîne de valeur, tous mobilisés autour d'une même ambition, celle d'œuvrer à une économie des ressources. La raréfaction des ressources naturelles et le recyclage des matériaux que nous mettons sur le marché figurent aux premiers rangs de nos défis communs. La communication est, de ce point de vue, un enjeu majeur pour faire connaître qui nous sommes et ce que nous faisons ainsi qu'un levier pour nous aider collectivement à faire encore plus et mieux. Le rôle du groupe de travail est d'y contribuer de manière concrète.

Comment la communication d'Ecominéro contribue-t-elle à accompagner les entreprises du secteur et les acteurs du bâtiment dans une logique d'économie circulaire ?

La communication d'Ecominéro allie à la perfection des ingrédients clés d'une communication réussie : des messages forts sur le fond, une tonalité parfois décalée, qui marie à merveille sérieux et humour, des formats innovants, le tout pour réussir à capter l'attention dans un monde de sur-communication. Et ça marche : le fond et la forme sont au rendez-vous et cela sert naturellement l'image de tous les acteurs. Donc, bravo et merci à l'équipe.

Concrètement, qu'est-ce que vous a apporté votre participation au groupe de travail Communication ?

Participer à un groupe de travail qui rassemble des pairs venant d'horizons différents est toujours un enrichissement, au sens où nos partages peuvent être sources d'inspiration. Il y a toujours à apprendre dans ce que font les autres ; les idées, c'est comme nos matériaux, ça se recycle. De manière plus concrète, nous avons pu bénéficier d'outils de communication développés par l'équipe Communication d'Ecominéro pour présenter et valoriser notre présence au sein du conseil d'administration de l'éco-organisme. Pour nous, c'est du « prêt à l'emploi » très utile, qui en plus permet d'assurer une bonne cohérence dans la communication. Du gagnant-gagnant, en résumé.



Ambition 2026

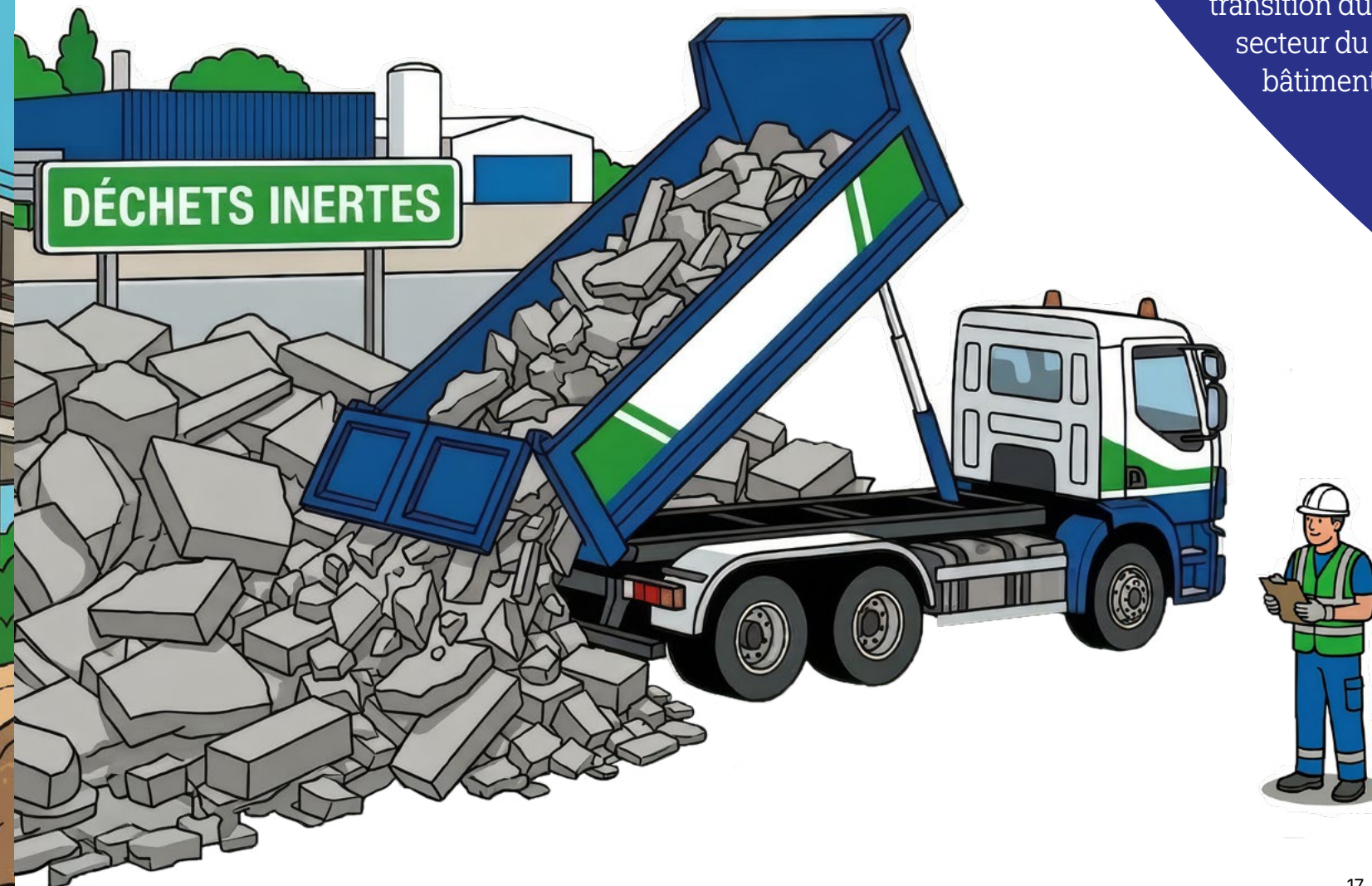
Accélérer la transition circulaire et durable de la filière minérale



CONSOLIDER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Ecominéro ambitionne en 2026 de collecter et recycler **11,2 millions de tonnes de déchets inertes**, poursuivant ainsi la trajectoire engagée vers l'atteinte des objectifs fixés par le cahier des charges.

L'éco-organisme vise également à accroître la part des produits et matériaux de construction intégrant des matières recyclées. L'objectif est de faire progresser de **4 % à 5 %** le pourcentage de PMCB déclarés mis sur le marché et intégrant des matériaux recyclés. Pour ce faire, l'éco-organisme accompagne les metteurs en marché dans leurs démarches d'éco-conception et poursuit son système d'éco-modulations sous forme de bonus.



“

En 2026, Ecominéro souhaite confirmer sa trajectoire : faire de la REP PMCB un véritable levier de transformation au service de la transition du secteur du bâtiment.



Le réemploi en 2026

4

appels
à projets

20 000

tonnes de matériaux
inertes réemployés

MOBILISER LES ACTEURS

En 2026, Ecominéro souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème en signant **14 chartes d'engagement avec des acteurs publics et privés**, afin de promouvoir l'usage des matériaux recyclés et réemployés dans les projets de construction.

L'objectif est de contribuer à renforcer et sécuriser la demande pour structurer durablement les marchés du recyclage et du réemploi.

ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DU RÉEMPLOI

Ecominéro poursuivra son plan d'actions pour soutenir et massifier la pratique du réemploi. L'objectif est de soutenir **20 000 tonnes de matériaux inertes** réemployés en 2026.

Au-delà des volumes, l'enjeu est de consolider les filières existantes et d'accompagner des initiatives territoriales via **quatre appels à projets**. Par ses dispositifs de soutien, son accompagnement technique et la diffusion de retours d'expérience documentés, Ecominéro agit comme un accélérateur de l'économie circulaire dans le bâtiment.

Ambitions 2026

À travers ces objectifs, Ecominéro porte une vision exigeante : **faire de la REP PMCB un dispositif performant**, mais aussi un levier stratégique au service d'une filière minérale plus circulaire, plus responsable et plus résiliente.

L'ambition pour 2026 est ainsi de conjuguer performance environnementale, mobilisation des acteurs et structuration des marchés, pour inscrire durablement la transition circulaire au cœur du secteur du bâtiment.



Objectifs 2026



14

chartes d'engagement signées avec des acteurs publics et privés pour promouvoir l'utilisation des matériaux recyclés et réemployés



Atteindre 5 % de PMCB qui intègrent des matériaux recyclés



11,2 Mt

de déchets inertes collectés et recyclés



14

réunions régionales pour sensibiliser à la REP Bâtiment



20 kt

de matériaux inertes réemployés

Les audits pour garantir une REP Bâtiment plus juste et transparente

Assurer la transparence et l'équité entre les acteurs constitue une des priorités d'Ecominéro. Les audits permettent de soutenir cet objectif en garantissant une application équitable de la réglementation et des engagements contractuels, tant du côté des producteurs que des opérateurs de déchets.

En 2025, Ecominéro a conduit la première année complète d'audits portant sur une période annuelle entière (de janvier à décembre 2024), marquant une étape clé dans la consolidation de sa stratégie de contrôle.

La sélection des entreprises auditées repose sur un **échantillonnage aléatoire**. Les contrôles sont réalisés par des **cabinets d'audit indépendants**.

Au total, ce sont **149 entreprises qui ont été auditées en 2025 côté producteurs et opérateurs**. À titre de comparaison, en 2024, 44 producteurs et 40 opérateurs avaient été audités sur les mises en marché et déclarations couvrant la période de mai à décembre 2023.

Au-delà de leurs conclusions, ces audits s'inscrivent dans **une logique d'amélioration continue**. Ils permettent d'accompagner les entreprises dans la sécurisation de leurs pratiques et contribuent à renforcer le développement de la REP PMCB.

"

2025 marque la première année complète d'audits d'Ecominéro, une étape structurante dans le renforcement du contrôle et de la fiabilité des pratiques.



AUDITS DES PRODUCTEURS

La réalisation d'audits auprès des metteurs sur le marché constitue **une obligation réglementaire** : Ecominéro doit auditer au moins 20 % des mises en marché chaque année.

Ces audits contribuent à **renforcer la fiabilité des déclarations, la compréhension des obligations réglementaires et l'équité entre les producteurs adhérents**.

En 2025

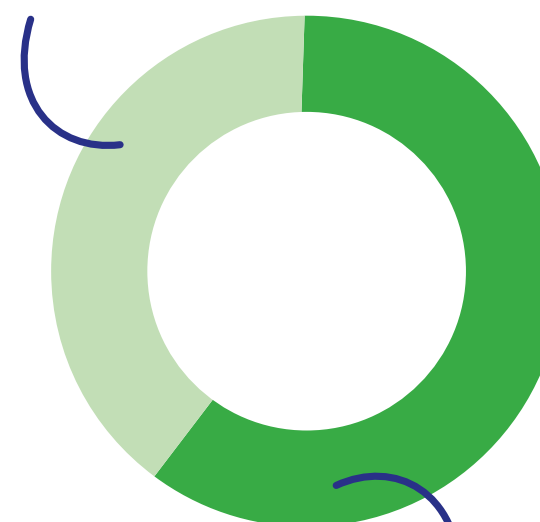
149
entreprises
productrices
ont été auditées

représentant
27,7
millions de tonnes
de produits
et matériaux mis
en marché

soit
21 %
des volumes
déclarés sur la
période de janvier
à décembre 2024

À l'issue des contrôles

43 % des entreprises
auditées ont révélé
des non-conformités



57 % des entreprises
auditées ont été
déclarées conformes



AUDITS DES OPÉRATEURS DE DÉCHETS

Les audits des opérateurs affiliés au réseau Ecominéro s'inscrivent dans une démarche d'exigence visant à garantir la justesse des déclarations, la traçabilité des flux et le respect des engagements contractuels.



En 2025

149

opérateurs ont été audités

représentant

3,8

millions de tonnes de déchets inertes, de janvier à décembre 2024

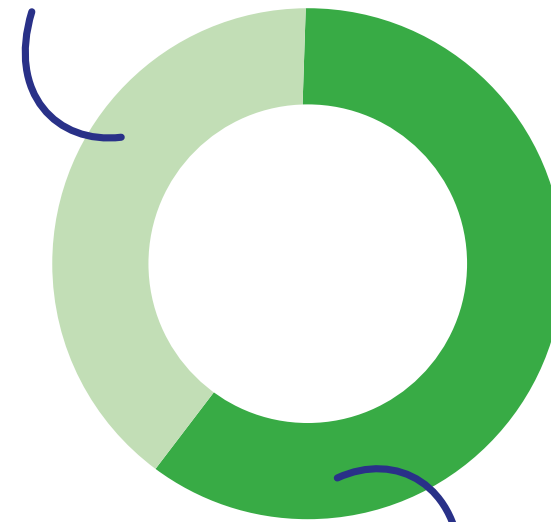
soit

41 %

des volumes recyclés sur cette période

À l'issue des audits

44 % des entreprises auditées ont révélé des non-conformités (majeures et mineures)



56 % des entreprises auditées ont été déclarées conformes

Questions à



Nadège Larran,
Comptable
chez B.L.S T.P

En quoi les audits contribuent-ils à professionnaliser la filière ?

Les audits contribuent pleinement à structurer et professionnaliser la filière, en s'inscrivant dans cette logique d'exigence et de rigueur. Ils permettent de s'assurer que les pratiques sont conformes aux référentiels en vigueur et incitent les exploitants à formaliser leurs procédures, à renforcer leur organisation. C'est un moyen d'harmoniser les pratiques entre les différents acteurs, en gommant les différences pouvant avantager ou désavantager certains « recycleurs », et cela contribue à renforcer le sérieux et la crédibilité de notre filière dans son ensemble.

En quoi les audits contribuent-ils à renforcer la fiabilité et la transparence des flux déclarés ?

Les audits permettent de vérifier la cohérence entre les flux physiques, les enregistrements internes et les données déclarées auprès de l'éco-organisme. Pour notre site ICPE (installation classée pour l'environnement), cette démarche s'inscrit dans la continuité des obligations réglementaires de suivi des matières entrantes et sortantes. Ce processus contribue à sécuriser l'ensemble de la chaîne, à garantir la conformité des données transmises et à renforcer la confiance entre les exploitants et les éco-organismes.

Quels bénéfices tirez-vous de cet audit mené par Ecominéro ?

L'audit réalisé par Ecominéro a permis de confirmer et/ou corriger la conformité de nos pratiques avec les exigences attendues pour une installation classée ICPE et avec les règles de déclaration applicables. C'est une opportunité d'échanges constructifs, qui nous permet de conforter notre organisation et d'identifier des axes d'amélioration. Cet audit a contribué à renforcer la justesse de nos procédures internes, à sécuriser nos déclarations et à valoriser notre engagement dans une gestion rigoureuse, transparente et conforme aux exigences réglementaires.



UNIR

écominéro

SOLUTIONS POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



RECYCLAGE



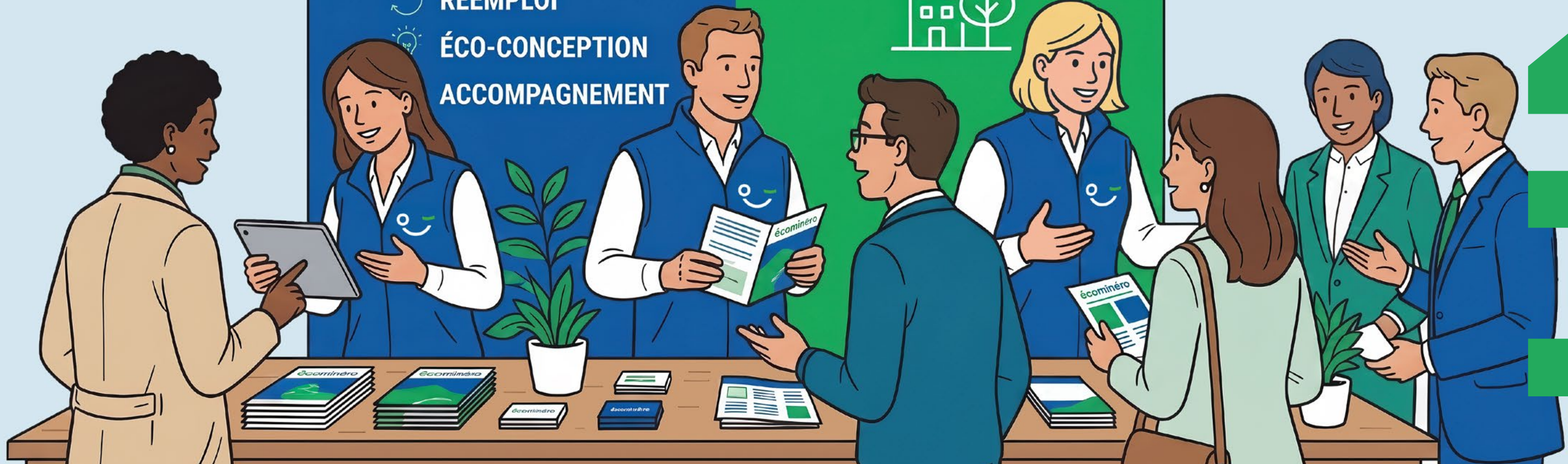
RÉEMPLOI



ÉCO-CONCEPTION

ACCOMPAGNEMENT

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



Ecominéro à la rencontre de toutes les parties prenantes

En 2025, Ecominéro a poursuivi son engagement de proximité afin d'ancrer durablement la REP PMCB dans les territoires. Cette présence terrain constitue un levier essentiel pour accompagner et mobiliser les acteurs et porter les messages de la filière minérale, en vue de soutenir l'économie circulaire dans le bâtiment.

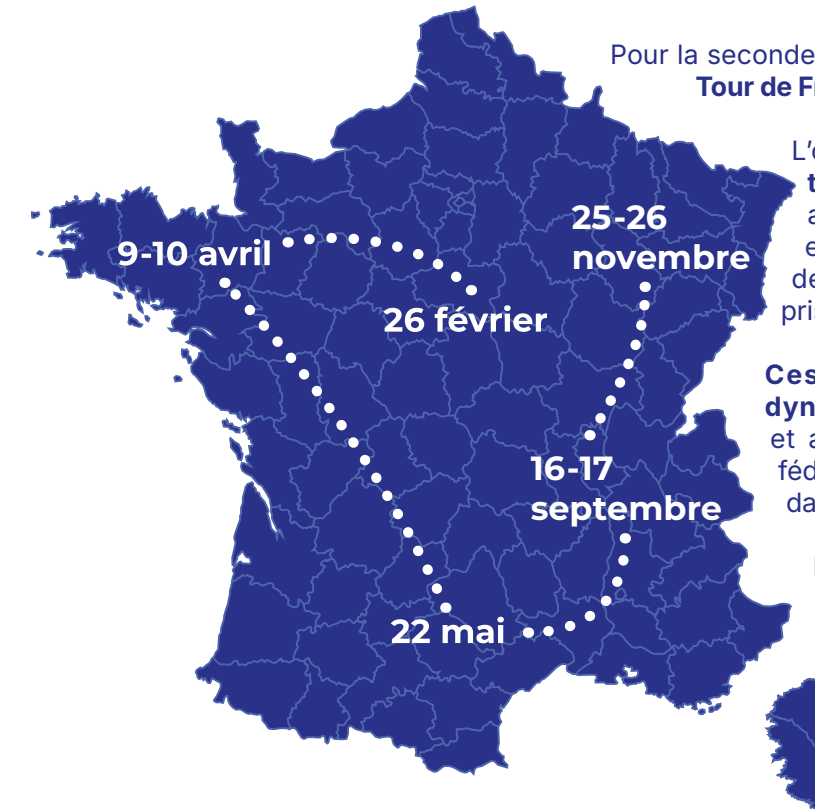
LES SALONS 2025

Ecominéro a participé à **huit salons consacrés au secteur du bâtiment et à l'environnement**. Ces rendez-vous stratégiques ont permis de valoriser les actions menées dans le cadre de la REP PMCB, de partager les retours d'expérience et d'échanger directement avec les professionnels du secteur.

Ces événements constituent des temps d'échanges privilégiés pour répondre aux interrogations des acteurs, poursuivre le travail de pédagogie et d'acculturation, recueillir les besoins du terrain pour faire évoluer les dispositifs Ecominéro au plus près des réalités opérationnelles.



LE TOUR DE FRANCE ECOMINERO



Pour la seconde année consécutive, Ecominéro a organisé son **Tour de France**, avec cinq étapes régionales en 2025.

L'objectif est de **poursuivre le travail d'implantation territoriale** en allant à la rencontre des acteurs clés concernés par la REP PMCB : les entreprises de la filière minérale, les opérateurs de déchets, les fédérations, syndicats et entreprises du bâtiment, les élus locaux...

Ces rencontres territoriales renforcent la **dynamique collective autour de la REP PMCB** et appuient le rôle d'Ecominéro comme acteur fédérateur et accélérateur de l'économie circulaire dans les territoires.

Les cinq étapes 2025 ont permis de mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux de gestion des déchets, de recyclage et de réemploi.

- Région Centre-Val de Loire, à Orléans et Chécy, le 26 février
- Région Bretagne, à Noyal-sous-Bazouges, Rennes et Redon, les 9 et 10 avril
- Région Occitanie, à Montpellier, le 22 mai
- Région Auvergne-Rhône-Alpes, à Villeurbanne et Lyon, les 16 et 17 septembre
- Région Grand Est, à Oberschaeffolsheim et Strasbourg, les 25 et 26 novembre

Ambitions 2026

Dans une logique de dialogue et d'échanges, **14 réunions régionales** seront organisées en 2026 afin de partager les retours d'expérience, accompagner la mise en œuvre opérationnelle des objectifs et renforcer la cohérence territoriale des actions engagées.

ECOMINÉRO DANS LA PRESSE RÉGIONALE

En 2025, un plan d'action relations presse a été déployé au niveau régional pour soutenir le plan de communication relatif à la **gratuité de la reprise des déchets inertes triés du bâtiment**.

Cette action presse s'est articulée autour d'une séquence consacrée aux chiffres clés des régions, pour :

- **Valoriser les performances locales** en matière de recyclage et de réemploi
- **Valoriser le geste de tri** des professionnels du bâtiment
- **Positionner Ecominéro comme un acteur clé** du recyclage dans les territoires

La campagne
en quelques
chiffres

12

communiqués
de presse

6

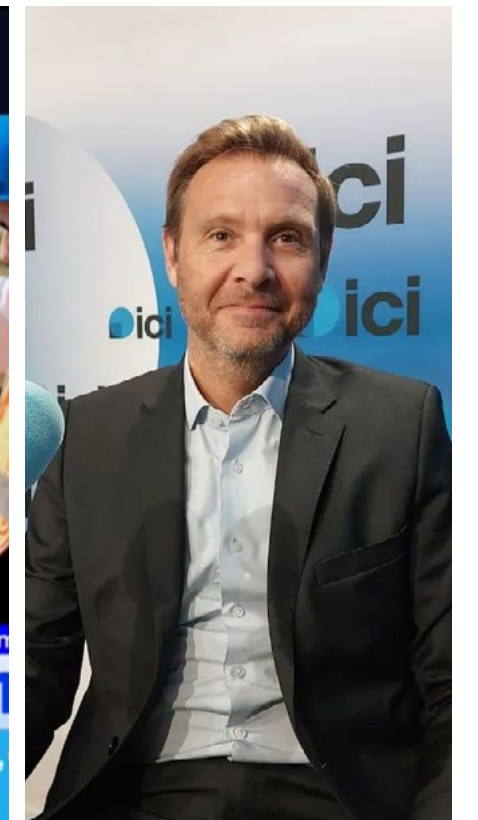
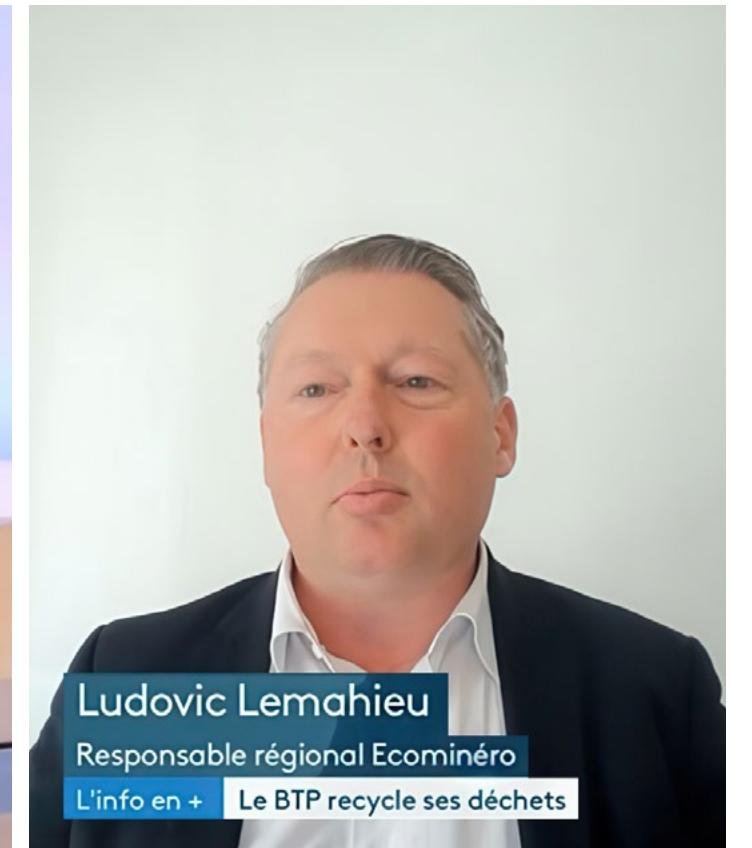
porte-paroles

46

retombées médiatiques

28

interviews réalisées, dont 5 avec visite
de site pour comprendre le parcours du
déchet et les process de recyclage





ZOOM
SUR

POLLUTECH 2025

Du 7 au 10 octobre 2025, Ecominéro était présent au salon Pollutec Lyon, rendez-vous des acteurs de la transition environnementale et de l'économie circulaire. À mi-parcours de son agrément, cette édition a été l'occasion de dresser un bilan opérationnel de la REP Bâtiment, de présenter les axes de développement à venir et d'affirmer le positionnement d'Ecominéro comme accélérateur de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.



UNE IMMERSION AU CŒUR DU PARCOURS DES DÉCHETS

Tout au long du salon, Ecominéro a proposé **une animation en réalité virtuelle**, offrant aux visiteurs la possibilité de découvrir le parcours des déchets inertes au travers de trois vidéos : **découverte d'une plateforme de recyclage, d'un chantier de démolition et d'une opération de réemploi.**

Cette expérience immersive permet d'illustrer de manière concrète le fonctionnement de la valorisation des ressources minérales et de montrer que les déchets sont une ressource !

LE PODCAST « 6H DU BAT » POUR DÉCRYPTER LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

Ecominéro a également enregistré **un épisode du podcast « 6h du BAT » avec l'influenceur Nicolas Charton**. Cet échange a permis de revenir sur les enjeux actuels de la REP PMCB, son déploiement opérationnel et son rôle dans l'accélération du recyclage et du réemploi dans le bâtiment.



➤ Découvrir l'épisode

DEUX PRISES DE PAROLE POUR AFFIRMER SES AMBITIONS

Actualité REP : un bilan à mi-parcours

Après deux années de déploiement de la REP PMCB, Ecominéro, expert de la gestion des déchets inertes (catégorie 1), a proposé **un bilan de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif à mi-parcours de l'agrément.**

Cette intervention a permis de partager les enseignements tirés depuis le déploiement, de présenter la position d'Ecominéro sur le projet de refonte de la REP PMCB, ainsi que de dégager les axes stratégiques pour promouvoir, accompagner et engager durablement les acteurs de la construction autour des enjeux d'une filière plus vertueuse.

Réemploi et éco-conception : les leviers de l'économie circulaire

Lors de cette prise de parole, l'éco-organisme a présenté **ses actions pour accélérer la transition circulaire du secteur :**

- La reconduction en 2025 des quatre appels à projets « réemploi », à la suite du succès rencontré en 2024 (80 porteurs de projets soutenus)
- L'accompagnement des producteurs des produits et matériaux de construction dans l'élaboration et le déploiement de leurs plans d'éco-conception, afin d'ancrer durablement la pratique dans les entreprises



Ecominéro, le choix audacieux d'être société à mission

Le choix d'Ecominéro, dès sa création, d'être une société à mission, façonne ses engagements et son action au quotidien. La mission est un ensemble de deux éléments : une raison d'être et des objectifs associés, appelés « objectifs statutaires ». Ce sont les engagements de l'entreprise envers elle-même, son écosystème et la société.

PASSER À L'ACTION POUR TRANSFORMER

À partir de ses objectifs statutaires, l'entreprise définit des objectifs opérationnels. Toute l'année 2025, Ecominéro a mis en œuvre des actions pour tendre vers la réalisation de ses objectifs. L'enjeu est **d'apporter les preuves de l'engagement d'Ecominéro**, et ainsi passer d'une déclaration d'intention à des actions concrètes et vérifiables.



LA RAISON D'ÊTRE

Avec l'ensemble de l'écosystème de la construction, au cœur des territoires, révéler le potentiel de nos matériaux et œuvrer pour un cadre de vie plus durable.

Les objectifs statutaires

1

Inciter à un meilleur usage des déchets inertes du bâtiment

2

Travailler avec l'ensemble des acteurs de la construction à la recyclabilité des bâtiments et à la réduction des déchets produits

3

Encourager les innovations en faveur d'un aménagement durable des territoires et au service de la qualité de vie

4

Concourir à une approche inclusive et solidaire de la filière REP, en accompagnant les entreprises et les artisans, les élus et les citoyens



➔ Pour en savoir plus sur les actions et les résultats d'Ecominéro en tant que société à mission, consulter le dernier rapport de mission

QUELQUES ACCOMPLISSEMENTS DE 2025

Objectif statutaire 1

Inciter à un meilleur usage des déchets inertes du bâtiment

Maintenir un taux de performance de recyclage à plus de 90 %

Sensibiliser 200 maîtres d'ouvrage à l'utilisation de matériaux recyclés

4 % des tonnes de matériaux mises sur le marché intègrent des matériaux recyclés

Objectif statutaire 3

Encourager les innovations en faveur d'un aménagement durable des territoires et au service de la qualité de vie

Collaboration avec le Circolab pour soutenir les trophées étudiants 2026

Signer et suivre des partenariats avec des universités et des centres de recherche

Objectif statutaire 2

Travailler avec l'ensemble des acteurs de la construction à la recyclabilité des bâtiments et à la réduction des déchets produits

30 % des matériaux mis sur le marché sont couverts par un plan d'éco-conception à fin 2025

Participer et financer des actions de recherche sur la recyclabilité des matériaux

Participer à des conférences scientifiques

Objectif statutaire 4

Concourir à une approche inclusive et solidaire de la filière REP, en accompagnant les entreprises et les artisans, les élus et les citoyens

Déployer une campagne de communication « gratuité » auprès des artisans du bâtiment

Sensibiliser les étudiants ingénieurs à la recyclabilité des matériaux

Soutenir 100 porteurs de projet « réemploi » et favoriser le partage de connaissances sur le réemploi

écominéro
Recyclons pour
bâtir durable



**ZOOM
SUR**

Installation du comité de mission

Le comité de mission, distinct des organes existants de la gouvernance d'Ecominéro, a en charge le suivi et le contrôle de la mission de l'entreprise.

Les membres

Le comité de mission d'Ecominéro, installé en 2025, rassemble des personnalités de divers horizons. C'est grâce à leurs expertises et à leur complémentarité qu'ils peuvent « challenger » la qualité de société à mission d'Ecominéro.



➤ Découvrir la présentation des membres en vidéo



Sébastien Bourdin,
Professeur de géographie économique à l'IESEG School of Management



Baptiste Demure,
Consultant Développement durable et président du comité de mission Ecominéro



Diana Gonzalez,
Dirigeante de Constructech Club



Xavier Janin,
Président du Groupe Alkern



Romain Malafosse,
Directeur du Patrimoine du Groupe CDC Habitat



Jean-Pierre Paseri,
Président de Routes de France



Sarah Rachi,
Directrice RSE de l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction)



Adeline Guerlais,
Directrice Communication et RSE d'Ecominéro et référente mission avant l'installation du comité de mission

RAPPORT DE L'OTI

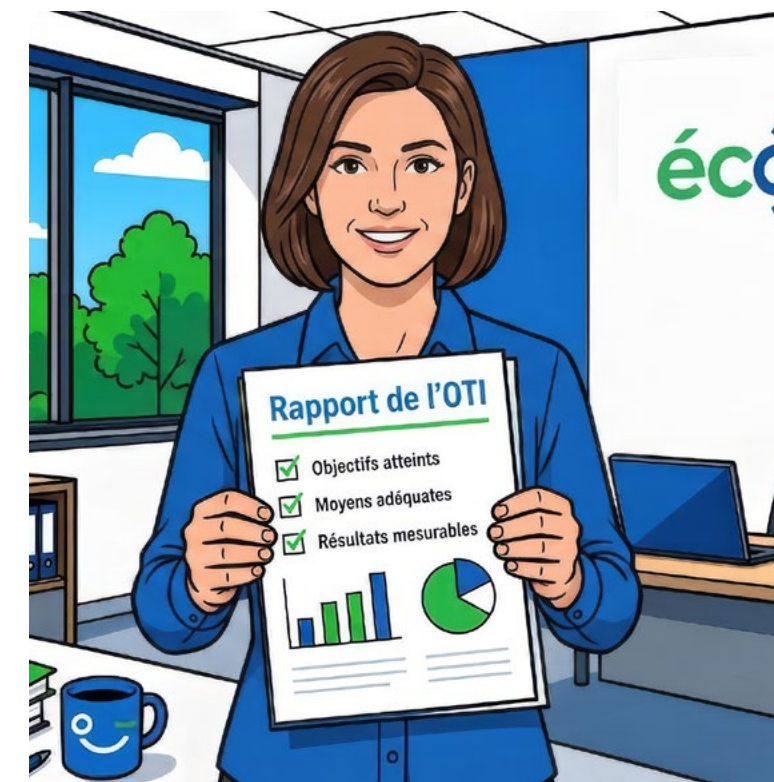
L'organisme tiers indépendant (OTI) a pour rôle de réaliser une vérification de la mission. Il doit émettre un avis motivé sur le respect de chaque objectif statutaire, en analysant les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

À la suite d'un audit et de plusieurs entretiens réalisés début 2025, l'OTI a formulé son avis motivé sur Ecominéro en tant que société à mission : « **La société Ecominéro respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux** qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux. »

L'avis intégral du Cabinet de Saint-Front a été publié en juin 2025 et est consultable sur le site www.ecominero.fr.



➤ Consulter l'avis de l'OTI



Questions à



Baptiste Demure,
Consultant Développement durable et président du comité de mission Ecominéro

Comment le statut de société à mission renforce-t-il la responsabilité d'Ecominéro dans la mise en œuvre de la REP PMCB ?

Le statut de société à mission d'Ecominéro engage la société dans la durée. Il dépasse la seule contrainte de la conformité réglementaire et oblige à objectiver, à démontrer, à mesurer et à améliorer en continu l'impact environnemental et territorial dans la mise en œuvre de la REP PMCB.

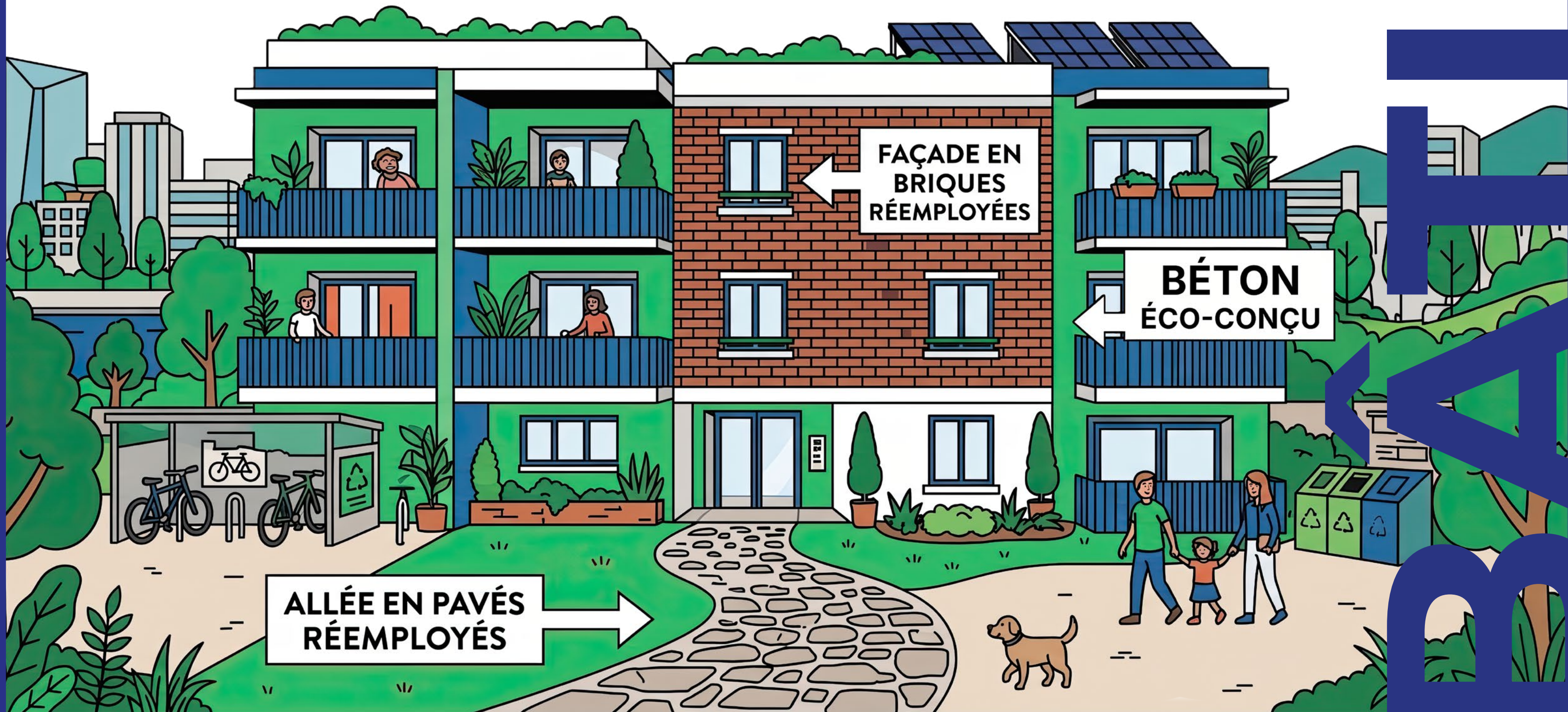
En quoi les actions menées en 2025 traduisent-elles concrètement la raison d'être d'Ecominéro ?

En 2025, le déploiement du maillage territorial, le soutien aux filières de recyclage minérales et l'accompagnement des acteurs du bâtiment ont traduit la raison d'être d'Ecominéro : structurer des solutions opérationnelles, utiles et circulaires au service des territoires.

Selon vous, quel rôle un éco-organisme à mission doit-il jouer dans l'accélération de l'économie circulaire ?

Un éco-organisme à mission, quel qu'il soit, doit être un catalyseur et une tête chercheuse : il se doit de garantir la performance environnementale, de sécuriser les filières, de favoriser l'innovation et de fédérer l'ensemble des acteurs. En bref, il structure un écosystème durable.

BÂTIR



FAÇADE EN
BRIQUES
RÉEMPLOYÉES

BÉTON
ÉCO-CONÇU

ALLÉE EN PAVÉS
RÉEMPLOYÉS



Osez le réemploi des matériaux de construction!

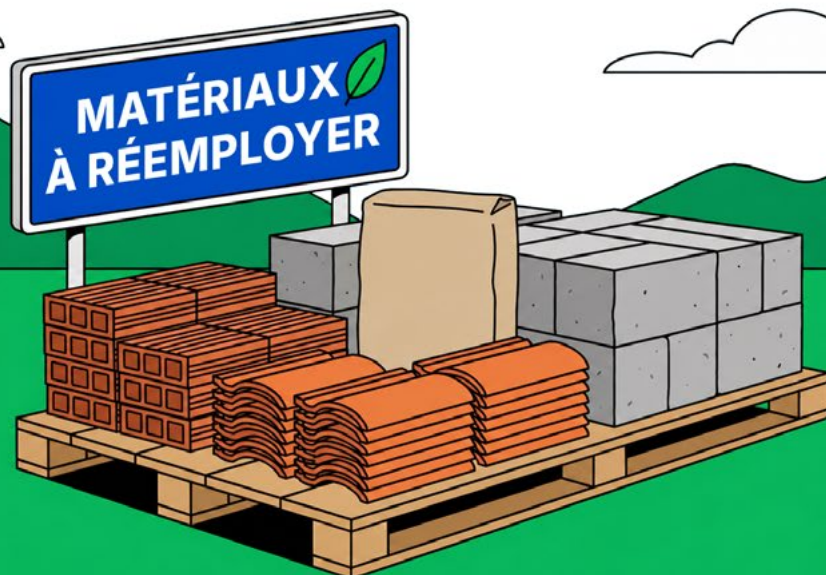
Le réemploi des produits et matériaux de construction constitue un levier majeur de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment. Dans le cadre de son plan d'action pour accélérer l'économie circulaire au sein de la filière, Ecominéro agit pour soutenir le développement et faciliter des pratiques de réemploi.

En 2024, Ecominéro lançait quatre appels à projets pour le réemploi et la réutilisation des matériaux de construction inertes du bâtiment. Ils ont été reconduits en 2025, afin d'inscrire cette dynamique dans la durée :

- 01** **Diagnostics PEMD – Ressources**, pour identifier en amont les PMCB réemployables avant déconstruction
- 02** **Chantiers de déconstruction et de réemploi**, pour favoriser le réemploi sur site ou le transfert vers une plateforme physique
- 03** **Études de faisabilité**, pour accompagner l'émergence de nouvelles activités de réemploi, afin de constituer un maillage territorial cohérent
- 04** **Soutiens pluriannuels (3 ans)**, pour accompagner les plateformes existantes dans leur développement et leur passage à l'échelle

En 2024, 152 candidatures avaient été déposées, avec 79 lauréats soutenus.
En 2025, 196 candidatures ont été reçues, et 101 lauréats accompagnés, soit une hausse de 22 % des candidatures.

Ces résultats traduisent une dynamique croissante et confirment le rôle d'Ecominéro comme soutien du réemploi des matériaux minéraux.




Les chiffres clés 2025



194

entreprises et projets soutenus par Ecominéro depuis 2024



83

chantiers accompagnés depuis 2024



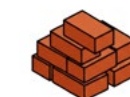
30 000 t

de PMCB réemployés et réutilisés depuis 2024

780 t

de briques

~ 321000 unités
~ 7500 m² de façade



19 000 t

de pavés

~ 8 000 000 unités
~ 59 000 m²

630 t

de tuiles

~ 321000 unités
~ 7 500 m² de toiture



211 t






de sanitaires

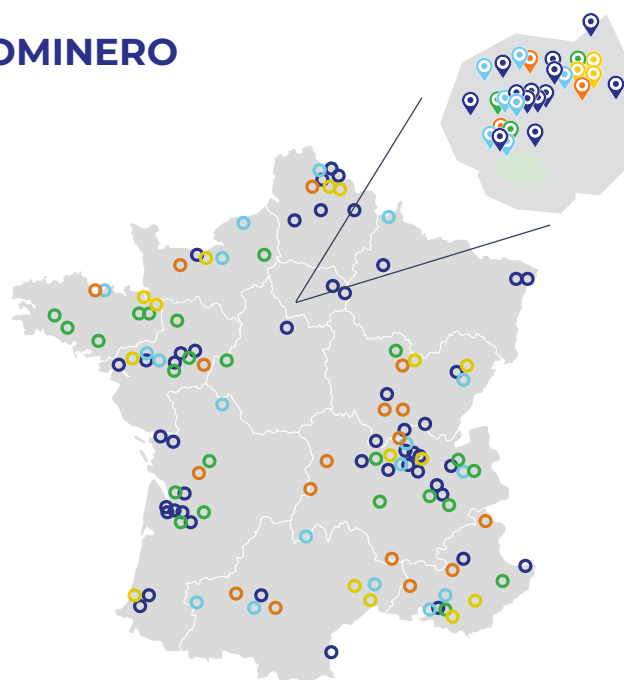
~ 8 400 unités
WC, lavabos et urinoirs

30 kt

UN RÉSEAU D'ACTEURS DU RÉEMPLOI DENSE ET PERFORMANT

LES APPELS À PROJETS ECOMINERO

-  Chantiers accompagnés par Ecominéro
-  Chantiers accompagnés par Ecominéro x Ecomaison
-  Diagnostic PEMD Ressources - Réemploi
-  Études de faisabilité pour de nouvelles activités de Réemploi - Réutilisation
-  Soutien sur 3 ans pour les activités Réemploi - Réutilisation



➔ Consulter les cartographies des appels à projets soutenus par Ecominéro



DIFFUSER LA CONNAISSANCE TECHNIQUE ET MASSIFIER LE RÉEMPLOI

Au-delà du soutien financier, Ecominéro contribue activement à la diffusion de connaissances techniques et opérationnelles, afin de sécuriser et de concrétiser les actions de réemploi.

En 2025, **80 fiches projets** ont été produites, proposant des retours d'expérience détaillés et documentés : résumés des opérations, méthodes de dépose, cadences de reconditionnement, contraintes rencontrées et axes d'amélioration identifiés.

Cette compilation est complétée par **une dizaine de vidéos de chantiers**, illustrant concrètement les conditions de mise en œuvre, ainsi que par **dix fiches techniques « matériaux »** visant à fiabiliser les pratiques et à faciliter leur reproductibilité.

En partageant et en diffusant ces connaissances et ces retours d'expérience, Ecominéro contribue à lever les freins techniques pour favoriser le passage à l'échelle du réemploi dans la filière minérale.



Ambitions 2026

Pour accélérer le développement de l'économie circulaire, Ecominéro poursuivra en 2026 son accompagnement des porteurs de projets engagés dans le réemploi des matériaux de construction.

L'objectif est de **soutenir 30 porteurs de projets et de contribuer au réemploi de 20 000 tonnes de matériaux inertes**. Les quatre appels à projets réemploi seront reconduits, afin d'encourager l'innovation, de lever les freins opérationnels et de **favoriser l'émergence de nouvelles solutions, partout sur le territoire**.

ZOOM
SUR

Les chantiers Immobilière 3F *soutenus par Ecominéro*

Immobilière 3F (I3F), **premier bailleur social en France** et filiale d'Action Logement Immobilier, gère plus de 305 000 logements sociaux, foyers d'hébergement et commerces sur toute la France. Engagé dans une stratégie environnementale et de durabilité des bâtiments, I3F déploie, **avec le soutien d'Ecominéro**, plusieurs opérations de réemploi.

À Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), le projet prévoit **un réemploi massif de pierres de façade**. À Paris (11^e arr.), le bailleur s'est lancé dans le sciage de 200 m² de dalles en béton, pour une réutilisation en cheminement piéton. À Corbeil-Essonnes (Essonne), une synergie inter-chantiers innovante permet de **réemployer des pierres de façade** issues de son propre patrimoine (Paris 14^e arr.). À Châtillon (Hauts-de-Seine), une transformation ambitieuse de bureaux en logements combine **réemploi in situ et ex situ**.

Des exemples concrets qui prouvent que les bailleurs sociaux participent à **structurer et à massifier le réemploi à l'échelle du territoire**.



Questions à



Cécile Oechsner
de Coninck,
Responsable
Climat & Économie
circulaire chez I3F

Quelle est la vision et la stratégie de I3F en matière d'économie circulaire ?

I3F a initié dès 2020 une démarche d'innovation appelée « 3F Climat », qui passe par des ambitions fortes, notamment en matière d'économie circulaire. En effet, investir dans l'économie circulaire permet d'actionner différents leviers essentiels, notamment la décarbonation de la construction, la réduction de la pression sur les ressources naturelles et, enfin, l'emploi local, avec la structuration des filières.

En quoi l'intervention d'Ecominéro constitue-t-elle un levier pour structurer et sécuriser les projets de réemploi ?

Actuellement, la démarche repose quasi exclusivement sur une démarche volontariste des acteurs du bâtiment, et l'on se confronte encore souvent à des difficultés économiques pour que la pratique très vertueuse du réemploi trouve sa place dans l'équation. Le soutien d'Ecominéro a de nombreuses fois permis de réaliser des diagnostics, alors même qu'ils n'étaient pas imposés par la réglementation, de couvrir une partie de l'accompagnement par un expert, voire une part du surcoût des travaux dans des cas complexes de réemploi de matériaux de façades, par exemple.

Selon vous, que faut-il pour massifier le réemploi des matériaux minéraux dans le logement ?

À ce jour, l'économie circulaire se décline de façon extrêmement variée dans les projets. Les différentes expériences réussies sont autant de démonstrations de l'intérêt de la démarche, et les parties prenantes de ces projets « vitrines » deviennent les meilleurs ambassadeurs de l'économie circulaire. Se faire accompagner par un expert grâce au soutien d'un éco-organisme constitue donc une première étape pour s'approprier cette pratique, qui représente un bouleversement assez fort du modèle actuel.

“

Investir dans l'économie circulaire permet d'actionner des leviers essentiels :
décarbonation,
préservation des
ressources naturelles
et emploi local.



Soutenir l'éco-conception pour une filière circulaire

L'éco-conception constitue un levier clé pour soutenir la transition circulaire du secteur du bâtiment : en agissant dès la phase de conception des produits et matériaux, elle permet de réduire l'empreinte environnementale et de préserver les ressources naturelles en intégrant davantage de matières recyclées dans les cycles de production.

Après une année 2024 consacrée à l'état des lieux des pratiques et à la co-construction d'outils communs, 2025 marque pour Ecominéro le passage au déploiement opérationnel.

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE

Cette progression traduit une intégration croissante des enjeux d'éco-conception dans les stratégies industrielles des producteurs. Elle confirme également le rôle d'Ecominéro comme **facilitateur et catalyseur de démarches structurantes, au-delà de la seule conformité réglementaire.**

Les deux outils co-construits en 2024 ont été publiés en 2025 :

- Une synthèse des pratiques d'éco-conception observées au sein de la filière
- Un guide méthodologique d'accompagnement à la rédaction des plans de prévention et d'éco-conception

Ces ressources constituent désormais un socle commun pour harmoniser les pratiques et sécuriser les démarches des producteurs.

Nos partenaires



En 2025

30 %

des produits et matériaux mis sur le marché par les adhérents d'Ecominéro sont couverts par un plan de prévention et d'éco-conception (PPE)



Questions à



Arnaud Porte,
Directeur
Technique et
Développement,
Xella France

En quoi l'accompagnement d'Ecominéro a-t-il structuré votre démarche d'éco-conception et d'économie circulaire ?

Nous avons utilisé toutes les ressources à notre disposition : compréhension de l'obligation réglementaire, accès à une boîte à outils (guides, grille de reporting, trame sectorielle). Le dépôt était très facile via la plateforme digitale.

Qu'est-ce que le plan de prévention et d'éco-conception vous a permis d'engager, concrètement, dans votre organisation ?

Le PPE a surtout formalisé des actions déjà bien engagées en interne, en les structurant via des objectifs et des indicateurs. Il pousse également la réflexion autour de pistes d'amélioration à développer dans l'avenir.

Selon vous, en quoi cet accompagnement contribue-t-il à faire évoluer la filière minérale vers plus de circularité ?

En diffusant des supports communs (guides, synthèses, trames), Ecominéro outille la filière et stimule la réflexion en interne. Résultat : des actions plus alignées et, *in fine*, plus de circularité.



➤ En savoir plus sur les outils d'accompagnement proposés par Ecominéro sur l'éco-conception

En 2025

7 Programmes de recherche soutenus par Ecominéro



STRUCTURER UN ÉCOSYSTÈME TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

Pour aller plus loin, Ecominéro a poursuivi en 2025 les échanges avec son **comité technique et scientifique**. Créée en 2024, cette instance réunit experts industriels, centres techniques et acteurs académiques.

Son ambition se structure autour de trois axes :

- **Mettre en lien** la recherche et l'industrie
- **Identifier** les verrous techniques
- **Faire émerger** des solutions concrètes favorisant l'incorporation de matières recyclées, la recyclabilité et la durabilité des produits

En 2025, sept programmes de recherche ont été soutenus dans ce cadre.

Des **vidéos pédagogiques consacrées à l'éco-conception** ont également été réalisées, afin de diffuser les bonnes pratiques et de valoriser les initiatives et les programmes de recherche soutenus par Ecominéro.



➤ Découvrir les vidéos de présentation des programmes de recherche

Ambitions 2026

L'objectif pour 2026 est d'atteindre **60 % des produits mis sur le marché couverts par un plan de prévention et d'éco-conception**.

Cette ambition traduit la volonté d'Ecominéro de faire de l'éco-conception un standard industriel. En renforçant le lien entre le monde industriel et académique, Ecominéro, à travers son accompagnement, son soutien à la recherche et la diffusion des connaissances, œuvre à **garantir que chaque produit mis sur le marché s'inscrive dans un processus de recyclage robuste**.



REinventons

Ecominéro a organisé, le 20 novembre 2025, la seconde édition de son événement REinventons, le rendez-vous de l'économie circulaire dans le bâtiment.

Cette édition, consacrée à l'éco-conception et à l'innovation, a réuni 11 intervenants experts dans leurs domaines : chercheurs, professeurs, industriels, responsables R&D...

Grand témoin d'ouverture, Emmanuelle Ledoux, Directrice Générale de l'INEC (Institut national de l'économie circulaire)



Le secteur du bâtiment doit devenir un moteur de l'économie circulaire en France. Bien qu'abondantes en apparence, les ressources utilisées par ce secteur vont rapidement devenir critiques.



Les éco-modulations pour favoriser l'éco-conception

Déployées depuis mai 2024, les éco-modulations constituent un levier structurant de la REP PMCB pour encourager les producteurs à faire évoluer la conception de leurs produits vers davantage de circularité.

UN LEVIER POUR PLUS DE CIRCULARITÉ

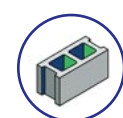
Pour rappel, les éco-modulations sont appliquées directement sur le tarif des éco-contributions. Elles prennent la forme d'un bonus ou d'un malus, **afin d'envoyer un signal-prix incitatif au marché**. L'objectif est double : orienter les choix de conception des producteurs et favoriser, à terme, une offre intégrant davantage de matières recyclées.

Ecominéro a fait le choix d'un **dispositif simple et lisible**, reposant exclusivement sur un mécanisme de bonus lié au taux d'incorporation de matière recyclée. Concrètement, plus un produit intègre de matériaux recyclés, plus la réduction appliquée sur l'éco-contribution est importante.

Familles de matériaux concernées par les éco-modulations

4,19%

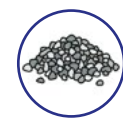
des produits et matériaux mis sur le marché intègrent des matériaux recyclés



Produits préfabriqués en béton



Bétons prêts à l'emploi



Granulats



Ciment



Produits en terre cuite

UNE DYNAMIQUE ENCLENCHÉE

En 2025, **4,19 % des produits et matériaux mis sur le marché intègrent des matériaux recyclés**, sur la période de janvier à décembre 2025. Ce chiffre témoigne d'une dynamique progressive d'appropriation du dispositif par les metteurs en marché, et confirme la pertinence du signal économique envoyé.



Ambitions 2026

Pour 2026, l'objectif est d'atteindre **5 % de produits intégrant des matériaux recyclés**, afin de poursuivre la trajectoire d'intégration de matière recyclée dans les PMCB.

Dans cette perspective, Ecominéro engagera en 2026 un cycle d'échanges avec les syndicats professionnels et les fédérations de la filière, afin de travailler à la révision du mécanisme de ses éco-modulations. Cette concertation permettra d'évaluer l'efficacité du dispositif actuel, d'en renforcer l'impact et d'en adapter les critères aux réalités industrielles.

Les nouveaux critères seront définis au cours de l'année 2026, pour **une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2027**.

À travers cette évolution, Ecominéro confirme son ambition de faire des éco-modulations un levier au service de la transition circulaire du secteur du bâtiment.

Contactez-nous

Rendez-vous sur www.ecominero.fr
rubrique « Aide et contact »



Nous suivre sur les réseaux sociaux

